

Feuille de route de soutien à l'économie numérique en Nouvelle-Aquitaine

Séance plénière du 21 juin 2018

Le CESER souhaite appeler l'attention du Conseil régional sur les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles il a été invité à exprimer son avis sur cette feuille de route : ce document important lui a été remis le matin même de sa première réunion préparatoire de plénière et une présentation en a été faite le lendemain devant la Commission « *Economie* » (lors de sa deuxième et dernière réunion préparatoire).

Dans ce contexte, le CESER prend acte des éléments transmis mais regrette vivement ne pas être en capacité d'apporter une contribution plus travaillée. Pour ces raisons, l'Assemblée ne peut faire part que de quelques observations lui paraissant essentielles au regard des points suivants :

- la problématique récurrente de la couverture numérique en Nouvelle-Aquitaine,
- l'accompagnement indispensable de la transformation numérique des petites entreprises (Objectif 5),
- le tout numérique qui ne doit pas être appréhendé comme solution universelle,
- la nécessité d'activer des dispositifs permettant de trouver de la main d'œuvre qualifiée,
- la réflexion à mener en termes de gouvernance.

Le haut débit partout et pour tous.tes : pour plus d'équité territoriale face aux enjeux du numérique

Si aujourd'hui 13 millions de français.e.s n'utilisent pas du tout le numérique en raison notamment du non accès à la technologie, le CESER tient à rappeler qu'en Nouvelle-Aquitaine tous les territoires ne bénéficient pas de la même couverture numérique. Il souhaite un déploiement rapide du haut débit sur toute la région de manière à répondre équitablement aux enjeux importants du numérique. Dans certains centres bourgs notamment, il en va de la revitalisation des petits commerces (suite aux fermetures et aux vacances de locaux) et plus généralement de l'animation et de la vie de ces territoires ayant subi une grande désertification. Dans l'intervalle, il faut un numérique qui pallie le problème de fracture territoriale et sociale. Le CESER s'interroge sur les solutions à mettre en œuvre qui pourraient s'ajouter à celles déjà existantes pour venir en aide aux communes et faire accélérer les choses. Il invite le Conseil régional à faire preuve d'innovation en la matière.

Le besoin d'accompagnement des petites entreprises à la transformation numérique

Le CESER a pris bonne note de la volonté politique du Conseil régional de voir évoluer vers le numérique les entreprises qui fonctionnent encore sur des modèles anciens d'organisation (par exemple pour la gestion des missions des commerciaux), inscrite dans son objectif 5.

Toutefois pour y parvenir, le CESER insiste sur l'impérieuse nécessité d'accompagner ces entreprises et particulièrement les plus petites d'entre elles.

S'agissant des petit.e.s commerçant.e.s, il demande qu'une attention particulière soit portée aux moyens à mettre en place pour les aider à une meilleure gestion de leur activité. Certain.e.s ne sont (toujours) pas doté.e.s matériel adéquat et ne disposent notamment pas d'équipement Internet. Il en va de la survie de ces établissements et du maintien de l'emploi. La difficulté réside dans l'acculturation nécessaire de ces commerçant.e.s au numérique. Cette révolution numérique doit se faire au plus près des territoires.

Par ailleurs, le CESER souligne le manque d'information dont pâtissent certaines petites entreprises. Elles ignorent en effet ce qui existe en termes d'offres dans le domaine et de quelles aides elles pourraient bénéficier pour rester compétitives face au e-commerce. Bien souvent elles n'ont pas les moyens humains susceptibles

de pouvoir étudier les offres du marché. Le CESER s'interroge sur les solutions qui pourraient leur être apportées afin de les aider à pallier ce déficit d'information et mieux connaître les solutions existantes.

Le tout numérique n'est pas la solution universelle

Le CESER tient à souligner l'impact du numérique dans le rapport à l'humain : à l'heure où, sur le plan des services (et particulièrement dans les administrations publiques), de plus en plus de plateformes prennent le pas sur la présence humaine, tout devient dématérialisé. Le CESER considère que l'interface numérique ne va pas régler tous les problèmes d'accès aux services. De nombreux exemples démontrent le contraire, comme les Maisons de services au public (MSAP). Ces organismes locaux ne remplissent pas le rôle de facilitateur en la matière et n'assurent pas une présence équilibrée des services sur les territoires.

Le CESER fait observer également que le rapport du numérique avec la vie au travail n'est pas toujours positif : s'il participe à la simplification et à l'efficacité de certaines tâches, il peut aussi s'avérer être source de surcharge de travail et de stress.

Des pistes de réflexion en matière d'emploi et de compétences

Le CESER a pris bonne note des difficultés rencontrées par le secteur à trouver des compétences pointues dans le domaine.

Il approuve l'idée d'une gestion des ressources humaines à temps partagé dans les start-up.

Il regrette que cette feuille de route soit très focalisée sur les jeunes diplômés alors que le numérique concerne toutes les tranches d'âge. Le recrutement dans le secteur est très orienté en leur faveur, or le CESER considère que des jeunes et moins jeunes bénéficiant de formations professionnalisantes pourraient tout à fait être attirés par les métiers du numérique, ce qui pourrait contribuer à dépasser certains à priori.

Il suggère d'étudier la possibilité de mettre en œuvre un dispositif « Ingénieurs pour l'école » appliqué dans d'autres domaines, qui a pour vocation d'établir des passerelles entre le monde de l'entreprise d'une part, et celui de l'éducation et de l'enseignement supérieur d'autre part.

Réfléchir à la gouvernance

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route, le CESER demande à ce que des précisions sur la gouvernance soient apportées et suggère d'associer l'ensemble des partenaires pouvant concourir à sa réussite, comme les organisations syndicales qui semblent pour l'heure ne pas avoir été consultées.

Pour conclure, il alerte sur le risque de captation des financements de certain.e.s grand.e.s acteur.rice.s économiques et appelle à une certaine vigilance.



Proposition de la commission 4 « Economie »
Président : Daniel BRAUD ; Rapporteuse : Evelyne VIDEAU



Vote sur l'avis du CESER
« Feuille de route de soutien à l'économie numérique en Nouvelle-Aquitaine »

151 votants
Adopté à l'unanimité

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine